



Initiation à la permaculture du jeudi 15 au dimanche 18 août 2012



sur écolieu d'expérimentation de la revue *Passerelle-Eco*, à La Chapelle sous Uchon (71)

Par : Anne DEROUET formatrice en permaculture,
traductrice de « Premiers pas en permaculture » de R & J Mars
et de « Créer un jardin-forêt » de P. Whitefield
et Jean-Luc GIRARD, fondateur de la revue *Passerelle-Eco*
traducteur de « Introduction à la Permaculture », de Bill Mollison
tous deux certifiés en permaculture

La permaculture est un outil permettant à chacun, où qu'il soit, d'élaborer des solutions positives pour faire face aux multiples problèmes auxquels la Terre est aujourd'hui confrontée. Elle encourage chacun à se responsabiliser pour satisfaire ses besoins et ceux de ses proches tout en réduisant sa dépendance aux énergies non-renouvelables.

Programme

A l'issue du stage, les participants connaîtront les bases de la permaculture. Ils seront capables de commencer à les appliquer chez eux et sauront où trouver les informations et connaissances pour aller plus loin.

- Introduction
- Ethique
- Les 12 principes
- Méthodes de conception
- Exercice de conception
- Le sol
- Les arbres en permaculture
- Une autre façon de cultiver la terre : le jardin-forêt
- L'énergie sur un écolieu
- Les Initiatives de transition
- Visite du lieu, riche en expérimentations visant à l'autonomie
- Les participants qui le souhaitent pourront présenter leur projet au groupe (à préciser lors de l'inscription)

Horaires : du jeudi 15 à 15 h au dimanche 18 à 18 h 00.

Hébergement : sur place en dortoir ou en camping, ou dans un gîte des environs (compter 50€ en plus).

Les **repas** seront végétariens et préparés par les participants. Vous pouvez amener de quoi manger pour la durée du stage, ou sinon payer un supplément de 30 €.

Prix

Formation : 180 €. *Petits revenus* : 120 € après accord préalable. *Revenus confortables* : 240 € (pour aider à financer les petits budgets)

Occupation des lieux : 20 € *Nourriture* (si vous n'en apportez pas) : 30 €

Pour valider l'inscription, il est demandé de verser des arrhes :
- 80 € pour la formation (chèque à l'ordre d'Anne Derouet)
- 30 € pour la nourriture (chèque à l'ordre de Jean-Luc Girard)

Ces arrhes resteront acquises aux formateurs en cas de désistement moins de 15 jours avant le stage. Paiement du solde au début du stage. Les formateurs se réservent le droit d'annuler le stage s'il y a moins de 6 inscrits.

Un séjour participatif est également organisé sur place du 24 Juillet au 14 août.

Renseignements : Anne DEROUET 03 29 41 50 11 (heures bureau) (formation)
ou anne.derouet@free.fr
ou Jean-Luc GIRARD 09 70 46 23 65 (formation, hébergement, séjour participatif)
ou [contact via www.passerelleco.info](http://www.passerelleco.info) :



Inscription au stage d'Initiation à la Permaculture du 15 au 18 août 2013 à Corcelle



Nom et prénom:

Adresse :

Tél. :

Email :

Je m'inscris au prix de **180 €** (tarif normal)
240 € (revenus confortables)
120 € (petit budget : nous contacter au préalable)

J'amènerai les provisions pour préparer mes repas : OUI / NON (rayer mention inutile)

Pour valider l'inscription, je joins à ce bulletin un ou deux chèques d'arrhes :

80 € pour la formation (chèque à l'ordre d'Anne Derouet)
+ si nécessaire :
30 € pour la nourriture (chèque à l'ordre de Jean-Luc Girard)

Avez-vous des contraintes particulières (transport, horaires, petit budget,...) ?

Acceptez-vous de communiquer vos coordonnées pour faciliter le covoiturage ?

Bulletin à retourner à Anne Derouet, 127 rue de la Creuse, 88420 MOYENMOUTIER